



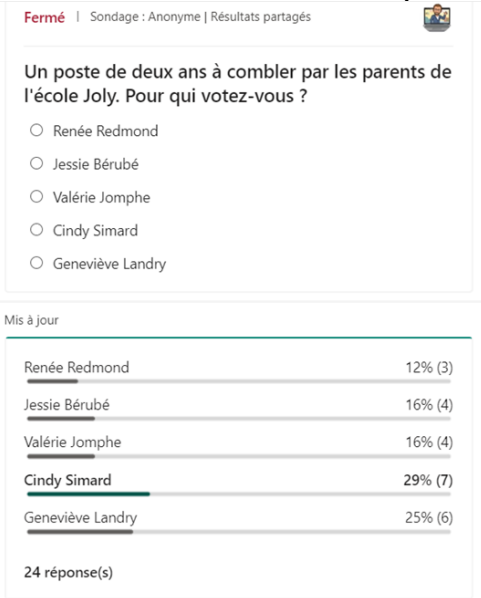
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLES ROY ET JOLY
RENCONTRE TEAMS – LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021
19 h
Procès-verbal

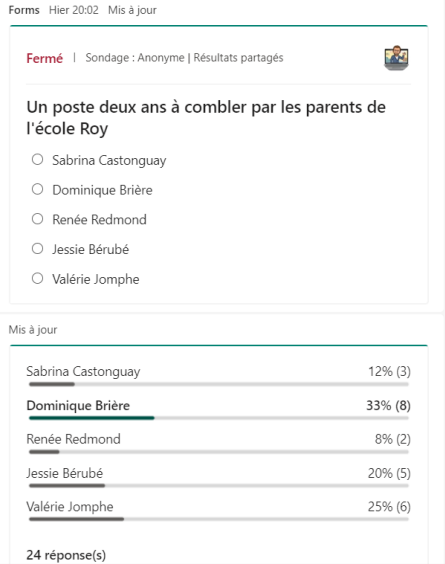
Nombre de parents : 24 parents présents en début de rencontre et 28 à la fin

SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
1. Mot d'accueil de la présidente	Mme Geneviève Landry souhaite la bienvenue à tous les participants.	
2. Mot de bienvenue de la direction	Mme Chantal Dubé et M. Étienne Michaud se présentent comme nouvelle direction de l'école Roy et Joly et souhaite la bienvenue à tous.	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (présidente)	Mme Geneviève Landry fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par Mme Claudia Marquis QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE à l'unanimité	
4. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée (présidente)	M. Étienne Michaud est désigné comme secrétaire d'assemblée par la présidente.	
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 septembre 2020 (présidente)	Le procès-verbal est disponible sur le site Internet de l'école dans l'onglet Notre école – Conseil d'établissement et assemblée générale de parents. IL EST PROPOSÉ par Mme Renée Redmond	

SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
	<p>permettre aux élèves forts de continuer à progresser ainsi que d'aider le mieux possible les élèves HDAA à trouver des stratégies pour favoriser la réussite de tous.</p>	
<p>7. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents versus la nouvelle gouvernance scolaire (présidente)</p>	<p>Rôle et fonction du conseil d'établissement : La participation des parents pour les bonnes raisons est souhaitée. Des parents qui veulent mettre en lumière les besoins de tous les élèves de Roy et Joly. Ce sont des mandats de deux ans et les rôles sont établis à la première rencontre du conseil d'établissement. Les rôles de chacun sont redéfinis à chaque année. Il devrait y avoir environ 5 à 6 rencontres du conseil d'établissement et nous espérons pouvoir tenir les rencontres en présentiel. Il y a des moments stratégiques dans l'année où sont tenus ces rencontres : octobre, décembre, février, avril, mai et juin. Les rencontres ont lieu les lundis à 19 h.</p> <p>O.P.P. Il n'y a pas de pouvoir décisionnel. C'est vraiment dans le but d'être sur le terrain pour les enfants et de mettre en œuvre certaines décisions du conseil d'établissement.</p> <p>Le comité de parents est un comité décisionnel Les parents qui en font partie sont consultés sur les mêmes points que le conseil d'établissement. Il permet de faire avancer le système d'éducation en ayant la voix des parents. Il y a environ 8 à 10 rencontres (1 par mois) pour le comité de parents.</p> <p>Des documents sont disponibles dans l'onglet « Conseil d'établissement » sur le site de l'école qui explique bien le conseil d'établissement, le comité de parents et l'O.P.P.</p>	

SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
<p>8. Lecture et adoption du rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement (présidente)</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Vicky Dumont</p> <p>QUE le rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	
<p>9. Élection des membres du conseil d'établissement</p> <p>9.1. Procédure d'élections</p> <p>9.2. Nomination d'un président d'élection (direction)</p> <p>9.3. Élection des postes disponibles pour l'école Roy et Joly</p> <p>9.3.1. 3 postes de 2 ans à combler (2 parents de Joly et 1 parent de Roy)</p>	<p>Les mises en candidatures sont ouvertes pour les trois postes de 2 ans disponibles. Les deux écoles doivent être bien représentées. Il y a donc 2 postes pour les parents de de l'école Joly et un poste pour les parents de l'école Roy. Il y a également un poste d'un an d'ouvert à la suite du départ de Mme Isabelle Caillouette.</p> <p>M. Étienne Michaud agira comme président d'élection.</p> <p>Mme Renée Redmond se propose pour un poste de 2 ans (Joly)</p> <p>Mme Valérie Jomphe se propose pour un poste de 2 ans (Roy ou Joly)</p> <p>Mme Cindy Simard proposée par Mme Geneviève Landry pour un poste de 2 ans (Roy ou Joly)</p> <p>Mme Sabrina Castonguay proposée par Mme Geneviève Landry (Roy)</p> <p>Mme Geneviève Landry se propose pour un poste de 2 ans ou un an (Joly)</p> <p>Mme Dominique Brière se propose pour un poste de 2 ans (Roy)</p>	

SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
<p>9.3.2. 1 poste d'un an à combler (à la suite du départ de Mme Isabelle Caillouette)</p>	<p>Mme Jessie Bérubé se propose pour le poste de 2 ans (Roy ou Joly) Mme Rose Gauthier propose la fermeture des mises en candidature. Un premier vote est fait pour les postes de deux ans pour les parents de Joly entre Mmes Renée Redmond, Jessie Bérubé, Valérie Jomphe, Cindy Simard et Geneviève Landry.</p> <p>Poste 1 : Mme Cindy Simard Poste 2 : Mme Geneviève Landry</p>  <p>Un second vote est fait pour le poste de 2 ans pour les parents de l'école Roy entre Mmes Sabrina Castonguay, Dominique Brière, Renée Redmond, Jessie Bérubé et Valérie Jomphe.</p> <p>Poste 3 : Mme Dominique Brière Poste 4 (poste de 1 an) : Valérie Jomphe</p>	

SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
<p>9.4. Nomination du représentant au comité de parents et son substitut 9.4.1. Signature du formulaire</p>	 <p>Mmes Jessie Bérubé, Sabrina Castonguay et Renée Redmond seront substitués.</p> <p>Mme Dominique Brière se propose pour le poste de représentant au comité de parents. Mmes Cindy Simard et Geneviève Landry se proposent comme substitués au comité de parents. La rencontre ayant lieu sur Teams, les formulaires seront envoyés par le sac d'école pour signature.</p>	
<p>10. Formation de l'organisme de participation de parents (O.P.P.)</p>		

SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
10.1. Roy 10.2. Joly	<p>Pour l'école Roy : Mmes Andrée-Anne Landry, Claudia Marquis, Dominique Brière, Cindy Simard, Jessie Bérubé, Valérie Jomphe, Catherine Bérubé, Renée Redmond.</p> <p>Pour l'école Joly : Mmes Geneviève Landry, Brigitte Timmons, Marie-Claude Bourget, Mélanie Langlais.</p>	
11. Période de questions	<p>Mme Mélanie Langlais demande s'il y a beaucoup de parents qui assistaient aux rencontres du CÉ. Mme Geneviève Landry indique qu'il y a seulement une personne qui était présente l'an dernier.</p> <p>Mme Valérie Jomphe demande si les grands-parents peuvent aussi participer aux activités de l'O.P.P. Mme Chantal indique que ce serait pour les activités à un plus grand déploiement et ayant besoin de bénévoles. Un rappel est fait concernant l'obligation des antécédents judiciaires pour les parents accompagnateurs.</p>	
12. Autres points 12.1. Date de la première rencontre du conseil d'établissement (4 octobre 2021)	<p>La première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 4 octobre à l'école Joly. L'ordre du jour sera envoyé sous peu.</p>	
13. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Bérubé</p> <p>QUE l'assemblée soit levée à 20 h 29.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	

 , présidente